

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET – SELECTION D'ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET FOURNISSEURS DE CONTENEURS AMENAGES POUR MAG MAURITANIE

Réf : AMI23.MR-NKC.001

I. Présentation de Mines Advisory Group (MAG) :

MAG est une organisation internationale non gouvernementale basée à Manchester au Royaume-Uni. La vision de MAG est un avenir sûr pour les hommes, femmes et enfants affectés par les conflits et l'insécurité. La mission de MAG est de sauver des vies et de bâtir un avenir meilleur en procédant à des actions de déminage et à l'enlèvement des bombes non explosées, en réduisant les risques et en appuyant l'amélioration de la gestion des armes et munitions afin de créer des conditions sûres dans lesquelles le développement peut prospérer.

II. Objectifs :

Dans le cadre de l'exécution de certains de ses projets, le Bureau de MAG en Mauritanie fait réaliser sous sa supervision des Constructions et des conteneurs aménagés dans les zones de la Mauritanie selon le besoin, en collaboration avec les structures étatiques requises. C'est dans ce cadre que MAG souhaite mettre en place une base des données pour :

- **Lot 01** : Des entreprises de construction et ou Réhabilitation à retenir en vue d'ultérieures consultations restreintes : (AMI23.MR-NKC.001_A) ;
- **Lo2** : Acquisition et livraison, équipement, aménagement, pose et finition de container standard (de 10/20/40 pieds) : (AMI23.MR-NKC.001_B)

III. Détails de la manifestation d'intérêt

Activité	Date
Publication de la manifestation d'intérêt	Le 01/11/2023
Dates de réception des questions	Du 01/11/2023 au 08/11/2023
Date de réponses aux questions	Du 01/11/2023 au 08/11/2023.
Date de Clôture Réception des soumissions	Le 21/11/2023 à 17h30
Lieux de dépôt des soumissions	Bureau de MAG : E. Nord, Ilot A N° 486, ZRA Tevragh Zeina / NKTT

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur l'Avis à manifestation d'intérêt au bureau de MAG Mauritanie (**voir l'adresse ci-dessus**) ou soit en envoyant un courrier de demande à l'adresse e-mail : **tenders.mauritania@maginternational.org** pour besoin d'informations.

Pour tous renseignements logistiques veuillez contacter le numéro suivant : +222 47 86 39 39

Pour Mines Advisory Group (MAG) Mauritanie

Natascia Maciel
Représentante Pays



IV. CONSIDERATIONS GENERALES

Sous peine d'exclusion des procédures de sélections ultérieures, indépendamment des clauses contractuelles qui pourront s'appliquer par ailleurs, les travaux exécutés par les entreprises qui seront retenues à partir du présent avis de manifestation d'intérêt, des consultations restreintes et toute autre procédure subséquente devront être :

- Conformes aux plans, pièces écrites et autres spécifications fournies par MAG et acceptés par l'entreprise avant la signature du contrat ;
- Exécutés dans les délais d'exécution et selon les dispositions financières contenues dans les contrats.

V. Critères de Participation

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les opérateurs économiques de la Mauritanie répondant aux exigences suivantes :

- Avoir une entreprise dotée d'installation permanentes en Mauritanie ; Offrir les services d'un personnel compétant apte à répondre aux besoins ;
- Accepter le paiement par virement bancaire au nom de l'entreprise ou par chèque ;
- Fournir la garantie suffisante quant à la valeur, la durabilité et la qualité des services proposés, y compris les services après-ventes ;
- Être en possession des documents Administratifs requis (VI. Documents constituant la soumission) pouvant démontrer la légitimité de ses activités) ;
- Avoir une bonne référence (un minimum de 3 références) en termes d'expérience en Mauritanie

VI. Documents Constituant la Soumission et Informations Supplémentaires

Série	Désignation	N° du Document	Consigne	Critères
1	Présentation de l'Entreprise		Veillez attacher une copie	
2	N° de registre de Commerce (RCCM)		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
3	N° d'Identification Fiscal		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
4	Une copie valide de l'attestation de régularité de la Direction Générale des Impôts		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
5	Une copie valide de l'attestation du Laboratoire National des Travaux Publics		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
6	Une copie valide de l'attestation de la Banque Centrale de Mauritanie		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
7	Une copie valide de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
8	Attestation fiscale 2023		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
9	Carte d'Identité /passeport du Responsable		Veillez attacher une copie	
10	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		Veillez attacher une copie	Eliminatoire
11	Preuves d'expérience dans le domaine (Minimum pour 3 différentes organisations ou clients), sur les cinq dernières années		<i>Attestations de bonne exécution ou copie des contrats</i> Le volume des travaux exécutés pour chaque marché devra être d'un montant minimum d'un million (1,000,000) d'Ouguiyas MRU. Au cas où le montant des travaux n'est pas mentionné sur l'attestation de bonne exécution, quelque(s) page(s) comportant le titre et le montant du contrat objet de l'attestation de bonne exécution pourra	

		(pourront) être attachée(s) avec ladite attestation	
12	Attestation de non faillite valide à la date limite du dépôt des offres	Veillez attacher une copie	Eliminatoire
13	Liste et organigramme complète du personnel, y compris CV et diplômes pour le personnel d'encadrement technique	Copies des diplômes ou attestations et CV	
14	Listes d'Equipements y compris véhicules que le soumissionnaire s'engage à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux en précisant séparément : a. Les matériels appartenant au soumissionnaire (avec preuve de propriété, carte grise pour les véhicules) et leur disponibilité actuelle, b. Les matériels qu'il pourra louer (attestation du loueur).	Copies des différents documents	

Remarques :

- S'agissant de l'expérience, nous parlons des expériences positives des travaux similaires réalisés avec les services publiques, parapubliques, d'autres Organisations Non Gouvernementales, les organismes issus du système des Nations Unies ou de la Banque Mondiale.
- Les expériences faites avec les particuliers et les communautés ne seront pas considérées.
- Les dossiers de soumission pour la préqualification doivent être remis sous plis fermes et cachetés à l'adresse ci-après : **MAG : E-Nord Ilot A N°486, ZRA Tevragh Zeina Nouakchott**

VII. Méthode de sélection et établissement de la liste restreinte

MAG dressera une liste restreinte d'entreprises sur la base de l'analyse des documents reçus, puis fera recours à cette liste pour ses consultations restreintes futures.

a. Etapes d'évaluation

No	Phase	Catégorie
1	Recevabilité des plis	Eliminatoire
2	Critères indispensables	Eliminatoire
3	Evaluation Technique	Notation sur 100 points
4	Evaluation finale et Conclusion	Sélection finale du comité sur la base des notes obtenus

b. Evaluation Technique Total : 100 points

No	Critères Technique	Points	Objectif
1	Liste du personnel pour réalisation des travaux et Organisation structurelle de l'entreprise	38	Mesurer la capacité des ressources humaines de l'entreprise à conduire et mener à terme les tâches qui leurs seront confiées et aussi d'apprécier l'importance et la place des ressources humaines de Entreprises au regard des besoins du chantier et des relations avec le Maître d'Ouvrage,

			la répartition des ressources humaines en équipes de travail selon l'organisation du chantier.
2	Liste des équipements	25	Mesurer l'adéquation de l'équipement proposé par l'Entreprise à conduire les travaux.
3	Expérience similaire antérieure	37	Mesurer la capacité de l'Entreprise à mener à bien les travaux demandés (Volume du marché, rapidité de réalisation, connaissance des conditions, qualité de réalisation demandée)

Veillez noter que :

- a. Un soumissionnaire peut séparément postuler aux deux lots tout en mentionnant clair sur chaque enveloppe,
- b. MAG se réserve le droit de déclasser les entreprises dont les performances lors de marchés antérieurs avec lui n'ont pas été satisfaisantes ;
- c. Le présent avis de manifestation d'intérêt ne saurait être considéré comme une promesse de contrat. MAG se réserve le droit de ne pas y donner de suite ;
- d. Les frais éventuels liés à la présente procédure ne donneront lieu à aucun remboursement de la part de MAG.

Le dossier de soumission doit clairement la mention ci-dessous :

- a. **Pour le Lot 01** : « Soumission à la manifestation d'intérêt N° AMI23.MR-NKC.001 _A
Préqualification des Entreprises de Construction »
- b. **Pour le Lot 02** : « Soumission à la manifestation d'intérêt N° AMI23.MR-NKC.001_B
Préqualification fournisseurs des conteneurs Aménagés »